

TRAVAUX ORIGINAUX

De l'allaitement par les albuminuriques. (1).

Par le DR P. V. FAUCHER.

Dans la lutte engagée contre la diminution de la natalité et les causes proportionnellement si nombreuses et si terribles de la mortalité chez les enfants, surtout ceux du premier âge, il est du devoir des praticiens d'en rechercher les facteurs si complexes où l'on vient se heurter et de se communiquer les uns aux autres les faits nouveaux qui peuvent aider à diriger avec avantage la lutte pour la vie, dès son début.

Parmi ces causes la plus meurtrière est incontestablement l'alimentation artificielle des nouveaux nés. Aussi s'est on toujours efforcé d'éloigner le plus possible les indications du sevrage des nourrissons.

Dans ces derniers temps on est allé même jusqu'à enseigner que les mères souffrant d'albuminurie pouvaient et devaient allaiter leurs bébés. Le fait suivant pourrait peut être ramener à l'étude cette question tranchée aussi catégoriquement ; car, à notre sens, dans ces cas, comme dans bien d'autres, l'alimentation artificielle s'impose assez souvent.

Madame P. D..... âgée de 32 ans, accouche heureusement de son septième enfant le 31 mars dernier. Cette septième couche était cependant commencée sous de mauvais auspices, puisque la parturiente souffrait du mal de Bright depuis bientôt deux ans, et qu'elle était sous le coup d'accidents urémiques depuis quelques semaines : maux de tête, affaiblissement de la vue, bourdonnements d'oreille, crampes dans les jambes, bouffissures des paupières le matin au lever, etc., et surtout abaissement dans la quantité et la densité des urines, avec des traces d'albumine, en dépit d'un régime exclusif au lait depuis longtemps déjà. Voilà le tableau assez peu rassurant qui s'était dressé en face de cet accouchement. Cet état toutefois s'améliore beaucoup durant les deux jours qui suivent sa délivrance et le mère donne le troisième jour le sein au bébé qui va on ne peut mieux, pesant ses huit livres et quart. Mais le quatrième jour, après chaque tétée, l'enfant devient agité durant la première demi heure, puis " il

(1) Présenté à la Société Médicale de Québec à sa séance du 26 avril dernier.